

3^e

Rencontres de l'alimentation durable

Partager les expériences, accélérer les transitions

21 janvier → 11 mars 2021 | 100% digital

SESSION 1 : 28 JANVIER | TABLE RONDE

« Quelles opportunités pour l'avenir ? »

SYNTHÈSE



Julien Fosse, de France Stratégie, présentant les mesures du plan de relance relatives aux systèmes alimentaires

Keynote - Vue d'ensemble du plan de relance, contextualisation et grands enjeux pour les systèmes alimentaires

› INTERVENANT

Julien Fosse • *Directeur adjoint du département développement durable et numérique – France Stratégie*

Dans ce contexte de crise sanitaire, économique et sociale, deux grandes tendances ont émergé en termes de modes de consommation : la demande plus forte en produits issus de circuits courts et d'une agriculture locale, et une hausse très importante du e-commerce alimentaire. Mais cette crise ne doit pas nous faire perdre de vue les grands défis de plus long terme auxquels notre système alimentaire doit faire face.

D'abord, le changement climatique et les défis environnementaux. L'agriculture est un secteur très à part, puisqu'elle est tout à la fois une source d'externalités négatives, et l'un des rares secteurs à pouvoir apporter des éléments de réponse, en termes tant de séquestration de carbone que de préservation de la biodiversité. Ensuite, les défis sanitaires et sociaux, en particulier la question de la justice sociale et de l'accès de tous à une alimentation de qualité, mais aussi l'essor de certaines maladies. Enfin, les défis sociaux et économiques, avec le départ en retraite de 44% des exploitants agricoles dans les 10 années à venir, l'érosion de l'emploi agricole et les revenus faibles et très fluctuants des agriculteurs.

La transition agro-écologique occupe une place centrale dans la réponse à ces défis de court et de plus long terme : elle peut en effet contribuer à l'augmentation de la résilience des exploitations agricoles, permettre une meilleure rémunération des agriculteurs, et favoriser une plus forte intensité en main d'œuvre. Elle fait aussi l'objet d'une forte demande sociétale.

Le plan de relance prend en considération ces différentes questions dans son axe sur « La transition agro-écologique au service d'une alimentation saine, sûre, durable, locale et de qualité pour tous ». Celui-ci vise en premier lieu à soutenir les productions agro-écologiques, à répondre aux attentes en termes de circuits courts par des soutiens financiers aux plans alimentaires territoriaux, à appuyer le développement de l'agriculture urbaine et d'une offre alimentaire locale et durable dans les cantines scolaires, et à financer la recherche et l'innovation indispensables pour accélérer la transition. Le plan de relance prévoit aussi la mise en place de financements dédiés aux agroéquipements nécessaires à la transition agro-écologique, et le lancement d'un « plan protéines végétales » pour substituer ces dernières aux protéines animales. Enfin, il consacre un volet à la modernisation de la filière animale et au bien-être animal.

Ce plan de relance permettra-t-il, au final, d'atteindre tous les objectifs qu'exige la transition de notre système alimentaire ? Si le budget d'un milliard d'euros débloqué par la puissance publique est conséquent, il reste à lever différents verrous socio-techniques. On peut aussi s'interroger sur un risque d'émiettement de ces mesures. Enfin, ce plan de relance ne suffira pas pour ancrer la transition de notre système alimentaire dans les pratiques des agriculteurs ou des consommateurs. Il est nécessaire d'inscrire cette transition dans l'ensemble des politiques publiques de long terme, en particulier la PAC, dont la réforme pour les années à venir est en cours de discussion aux niveaux européen et niveau national.

Ce texte est une reprise synthétisée de l'intervention.

Présentation des mesures du plan de relance et d'autres appels à projets

› INTERVENANT

Cédric Prévost • *Sous-directeur de la politique de l'alimentation – Direction générale de l'Alimentation – Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation*

Sur la dimension « alimentation », le plan de relance comprend 4 grandes séries de mesures.

• **Un plan de soutien aux cantines scolaires des petites communes**

- › Objectif : Soutenir des projets d'investissement pour accompagner et accélérer l'application de la loi Egalim dans les cantines des écoles primaires des petites communes.
- › Enveloppe globale : 50 millions d'euros
- › Période de soutien : 2021 à 2023

• **Un Partenariat Etat/collectivité pour l'amplification des Projets alimentaires territoriaux**

- › Objectif : Faire des territoires des moteurs de la relocalisation de l'agriculture et d'une alimentation saine, sûre et locale.
- › Enveloppe globale : 80 millions d'euros
- › Période de soutien : 2021 à 2024

• **L'initiative « Agriculture urbaine et jardins partagés »**

- › Objectif : Soutenir le développement de l'agriculture et des jardins partagés ou collectifs en zone urbaine et péri-urbaine, pour améliorer l'accès à une alimentation saine et durable aux populations en difficulté des zones urbaines et périurbaines.
- › Enveloppe globale : 30 millions d'euros
- › Période de soutien : 2021-2022

• **Le soutien à l'alimentation locale et solidaire**

- › Objectif : Soutenir le développement de projets locaux et nationaux permettant l'accès des publics aux produits, frais et de qualité, en particulier aux populations isolées ou modestes.
- › Enveloppe globale : 30 millions d'euros
- › Période de soutien : 2021

Voir la présentation de ces dispositifs : www.rencontres-alimentation-durable.fr

› INTERVENANT

Loïc Agnès • *Sous-directeur des politiques publiques durables – Commissariat général au Développement durable – Ministère de la Transition écologique*

Le plan de relance propose différents instruments pour aider les TPE-PME du secteur alimentaire à faire évoluer leur stratégie de développement en cohérence avec la transition écologique.

• **Le Pack éco-conception**

- › Objectif : Soutenir les actions et investissements dans l'écoconception de produits et services développés par les TPE-PME et les associations ayant une activité commerciale.
- › Enveloppe globale : 35 millions d'euros

• **Un appel à projets pour les entreprises engagées pour la transition écologique (EETE)**

- › Objectif : Soutenir l'industrialisation et la commercialisation de solutions innovantes récentes déjà développées dans les domaines liés à la transition écologique et énergétique.
- › Enveloppe globale : 15 millions d'euros
- › Dates de l'AAP : Du 21/12/2020 au 15/02/2021 (première clôture) / Nouvel AAP lancé mi-avril

Informations : www.agirpouurlatransition.ademe.fr

Voir la présentation de ces dispositifs : www.rencontres-alimentation-durable.fr

› INTERVENANT

Denis Darnand • *Sous-directeur adjoint en charge de l'inclusion sociale, de l'insertion et de la lutte contre la pauvreté – Direction générale de la Cohésion sociale – Ministère des Solidarités et de la Santé*

Dans son volet «cohésion», le plan de relance prévoit un plan de soutien aux associations de lutte contre la pauvreté, dont la lutte contre la précarité alimentaire est l'un des enjeux majeurs.

Trois axes :

- **Promotion de services innovants** favorisant l'accès de chacun à une réponse à ses difficultés sociales.
- **Modernisation des dispositifs d'accès aux biens essentiels** afin qu'ils soient mieux adaptés aux besoins des personnes et soutien de projets encourageant l'autonomie.
- **Modernisation ou optimisation des systèmes d'information et des infrastructures** des associations au service de l'accroissement de l'activité d'accès aux biens essentiels.

- Enveloppe globale : 100 millions d'euros
- Période de soutien : 2021-2022
- Modalité d'attribution : Deux appels à projets, dont l'un est en cours et le second sera lancé au début ou à la fin de l'été. Chaque vague d'appels à projet comporte un volet national et un volet régional. Les associations porteuses d'un projet local candidatent dans leur région.

Voir la présentation du plan de soutien : www.rencontres-alimentation-durable.fr

› INTERVENANT

Marianne Faucheux • Directrice Adjointe du Département Cohésion Sociale et Territoriale –
Direction générale de l'Alimentation – Groupe Caisse des Dépôts

La Banque des Territoires est l'un des 5 métiers du Groupe Caisse des Dépôts. Elle porte un plan de relance visant à contribuer à la relance économique dans les territoires. Celui-ci comprend un volet dédié à la transition alimentaire.

• Objectifs :

- › Aider les collectivités à faire face à leurs nouveaux objectifs issus de la loi Egalim et à développer les circuits-courts de proximité et les filières locales de qualité, et financer des projets d'ancrage territorial de l'alimentation (impacts sociaux, sanitaires, environnementaux).
- › Favoriser l'accès du plus grand nombre à une alimentation de qualité.

• Champs d'intervention :

- › Le foncier agricole
- › Les modes de production alternatifs et innovants (dimension sociale)
- › Les unités locales de transformation et de stockage
- › Les circuits de distribution de proximité
- › L'agriculture urbaine à impact social

• La Banque des Territoires propose une offre intégrée :

- › Accompagnement des collectivités territoriales : Information, sensibilisation aux enjeux, partages d'expériences / Accompagnement méthodologique en ingénierie de projet / Études de faisabilité / Ingénierie financière et juridique
- › Ingénierie pour la construction de projets : Finalisation du business plan / Structuration juridique / Études de marché
- › Financement des projets : Aider les projets à se monter et créer de la valeur

• Enveloppe : de 500 000 euros à 1 million d'euros par projet

Voir la présentation des dispositifs : www.rencontres-alimentation-durable.fr



Cédric Prévost



Loïc Agnès



Denis Darnand



Marianne Faucheux

TABLE RONDE OPÉRATIONNELLE ENTRE REPRÉSENTANTS D'ÉCHELONS LOCAUX

« Se saisir du contexte pour développer des actions complémentaires dans les territoires. »

› **INTERVENANT-ES :**

- **Audrey Pulvar** • Adjointe à la Maire de Paris en charge de l'Alimentation durable, de l'Agriculture et des Circuits courts – Ville de Paris, France Urbaine
- **Dominique Fédieu** • Maire de Cussac-Fort-Médoc (Gironde) – Vice-président de la Communauté de communes Médoc-Estuaire – Président de la commission Agriculture, Mer et Forêts du Conseil départemental de la Gironde



Dominique Fédieu et Audrey Pulvar



La crise sanitaire survenue en 2020 a eu de fortes répercussions au plan social, précipitant brutalement de nombreuses personnes dans la précarité, et aggravant la situation des publics déjà confrontés à des difficultés importantes. La dimension alimentaire a été prégnante : témoins de cette situation, les structures et dispositifs d'aide alimentaire ont accueilli un nombre record de bénéficiaires. Mais cette crise a aussi vu apparaître et se développer de nouveaux comportements alimentaires, avec une demande accrue de produits durables, issus de circuits courts ou d'une agriculture plus vertueuse.

Dans cette situation inédite, les collectivités locales ont occupé le premier plan. Contraintes de trouver des solutions dans l'urgence pour assurer l'alimentation de toutes et tous, beaucoup d'entre elles ont fait de ce contexte une opportunité pour amorcer une réflexion sur les enjeux locaux d'agriculture et d'alimentation, ou pour renforcer et accélérer une transition agricole et alimentaire déjà engagée. Comment s'y sont-elles prises et quelles sont leurs perspectives ?

Un même impact alimentaire, mais d'ampleur et de nature différents

Paris, Cussac-Fort-Médoc : d'un côté la métropole la plus peuplée de France, de l'autre une commune péri-urbaine de 2 300 habitants. Deux contextes très différents à de nombreux points de vue, mais un défi partagé : répondre aux besoins, en particulier alimentaires, de populations semblablement touchées par la crise sanitaire liée à la Covid-19. À Paris, et plus généralement en Ile-de-France, l'arrêt quasi-total de l'activité liée au tourisme ou aux congrès, ajoutée à la situation sanitaire et aux mesures de restriction, a « provoqué une forte augmentation de la précarité alimentaire », expose Audrey Pulvar. Si ce phénomène n'a pas eu la même ampleur au sein de la Communauté de communes Médoc-Estuaire, celle-ci dû s'assurer que l'ensemble des habitants avait accès à l'alimentation alors que les restrictions sanitaires limitaient leur capacité d'approvisionnement.

Face à la crise, actions et réactions

Partout, et quelle que soit leur taille, les communes et leurs habitants ont imaginé et mis en œuvre des initiatives de tous ordres pour répondre au mieux aux défis posés par les confinements du printemps et de l'automne. En Gironde, « beaucoup d'actions de solidarité ont été mises en place », confie Dominique Fédieu. Citoyens comme élus se sont mobilisés. Le Conseil départemental de la Gironde a pris l'initiative, au début du confinement, de « donner les denrées issues des frigos pleins des collèges aux associations qui pouvaient redistribuer cette nourriture », et de maintenir en activité la cuisine de l'un de ces collèges pour « fournir des repas aux étudiants qui se sont retrouvés bloqués à Bordeaux et qui étaient en très grande précarité ». De son côté, la Chambre d'agriculture de Gironde a organisé « la vente de paniers de producteurs girondins (...), avec un système de paniers suspendus qui ont été distribués ensuite dans les territoires ruraux et dans les secteurs en politique de la ville par les associations d'aide alimentaire ». À Paris, un foisonnement d'actions a également vu le jour dans tous les quartiers. La municipalité, pour sa part, a « mis en place des mesures de solidarité et de soutien accru aux différents acteurs de l'aide alimentaire ». La Ville a ainsi soutenu l'ouverture de nouveaux lieux d'accueil ainsi que la distribution de colis repas et le portage de repas à domicile – jusqu'à 17 000 repas supplémentaires par jour lors du premier confinement, et 21 000 lors du second. Par ailleurs, le restaurant administratif de l'Hôtel de Ville a été mis à la disposition de l'association La Chorba, qui préparait tous les soirs 200 repas à partir de produits frais à destination des sans-abri. Au total, 800 millions d'euros ont été dépensés par la mairie, depuis le début de la crise, pour assurer la subsistance de la population.





Un élan nouveau pour stimuler la transition agricole et alimentaire

Cette période complexe et intense a eu un mérite : mettre au centre des préoccupations le système agricole et alimentaire, dont les différentes dimensions touchent aux grands enjeux contemporains : l'environnement et le climat, l'économie, l'emploi, la santé, le lien urbain-rural, le développement local, la revitalisation des campagnes, etc. Ces questions, parfois, étaient prises en compte par les collectivités territoriales avant la crise, portées par une attente sociétale forte et par la prise de conscience de l'urgence climatique et environnementale. Si le plan de relance permettra de dynamiser ces nouvelles approches plus résilientes, certaines communes ne l'ont pas attendu. « *On aime bien se prendre en charge nous-mêmes, déclare Dominique Fédieu. Après, si cela coïncide avec les plans nationaux, tant mieux.* » Paris, de son côté, espère « *une fluidification et une simplification* » dans l'accès à ces fonds, à l'heure où la Ville s'engage de manière très active en faveur de l'alimentation durable. Dans ce mouvement, les cantines font figure de locomotive, avec « *l'objectif de passer de 53 % de bio ou durable dans la restauration collective, à 100 % d'ici la fin du mandat* », précise Audrey Pulvar. Dans la pratique, ce défi est complexe à relever, Paris étant tributaire d'une région certes agricole, mais ayant peu développé l'agriculture durable – laquelle est par ailleurs en grande partie écoulee dans des circuits alternatifs. Pour stimuler ces pratiques agricoles plus vertueuses, la Ville a engagé un dialogue avec l'ensemble du territoire régional. Elle s'intéresse en particulier à la dimension foncière pour que, « *quand les exploitations changent de main ou que des terres agricoles sont disponibles, elles soient orientées vers une agriculture plus durable* ». La structuration en cours d'AgriParis, un établissement de coopération chargé de soutenir les filières agricoles durables et bio du champ à l'assiette, contribuera à cette évolution. Une Convention citoyenne, puis des États généraux de l'Alimentation durable qui réuniront les professionnels, permettront de préciser les différents axes de l'alimentation durable parisienne et de sa mise en œuvre.

Une alimentation durable pour tous : de l'utopie à la réalité ?



Cet élan plébiscité par la population est similaire en Gironde. Depuis le début de la crise sanitaire, Dominique Fédieu constate « *une réelle appétence pour les circuits courts. (...) Les magasins de producteurs girondins ont beaucoup fonctionné pendant cette période de crise. On s'est recentré sur le plus proche, et ça a redonné goût à la découverte des acteurs locaux.* » Mais si elle accompagne depuis longtemps l'essor des circuits courts et de l'agriculture biologique, la Gironde doit elle aussi faire face à un défi en matière d'alimentation, les vignes dominant les autres activités agricoles. Lancé en 2019, le plan Gironde alimentaire vise à « *développer le foncier agricole, et notamment le foncier de filières vivrières, pour des projets respectueux de l'environnement et de la santé humaine* », explique l' élu. L'objectif est également de permettre aux agriculteurs de « *vivre dignement de leur travail* ». À un échelon plus local, Dominique Fédieu encourage ses concitoyens à réserver un carré de pelouse à la l'aménagement d'un potager, un jardin partagé faisant office de lieu de formation pour ces maraîchers en herbe. Mais surtout, s'inspirant de l'exemple de Mouans-Sartoux (Alpes-Maritimes), il a supervisé la création d'une régie agricole municipale, qui permet de fournir des paniers de légumes frais aux familles en précarité alimentaire. À cette fin, la commune a acquis un hectare de terres maraichères et a « *embauché un maraîcher qui est devenu fonctionnaire territorial, intégré aux services techniques* ». Il peut ainsi bénéficier de l'aide de ses collègues, dans les périodes de récolte notamment. Dans cette démarche, le maire veut se donner le temps. « *On ne fait pas tout, tout de suite. D'abord, on essaye* », précise-t-il. La même ambition anime Paris via le développement, notamment, de l'agriculture urbaine, dont la Ville souhaite « *faire des pôles de la lutte contre la précarité alimentaire* » en mettant « *au plus près des populations les plus précarisées une alimentation de qualité qui soit abordable* », signale Audrey Pulvar.





Ensemble et complémentaires

Cette dernière initiative parisienne est mise en œuvre en coopération avec d'autres partenaires – de l'économie sociale et solidaire, de l'aide alimentaire, etc. Cette logique multi-acteurs irrigue tous les projets liés à la mise en œuvre de systèmes alimentaires. Transformer l'offre de denrées agricoles impose en effet de travailler avec les agriculteurs, les transformateurs, les logisticiens, les distributeurs, les professionnels de la restauration collective... Cette démarche s'insère dans une ambition plus globale à laquelle contribuera AgriParis, « *sorte de hub qui permettra à tous les professionnels de se retrouver – sur l'approvisionnement, la logistique, la distribution, la récupération, le tri, le recyclage et la valorisation des déchets* », détaille Audrey Pulvar. La municipalité entend aussi associer les citoyens à ces réflexions – et pas seulement les Parisiens mais tous les Franciliens car, rappelle-t-elle, « *ce n'est pas Paris qui nourrit Paris, c'est essentiellement l'Ile-de-France et les autres régions* ». En Gironde, le Département joue lui aussi un rôle de rassembleur. Un projet inédit illustre cette ambition. À Vertheuil-sur-Gironde, dans le Médoc, le domaine de Nodris va ainsi consacrer 8 hectares à l'agriculture biologique et à l'accueil d'événements culturels. Ce « *domaine agri-culturel* » accueillera notamment « *trois agriculteurs, un apiculteur, une éleveuse de chèvres, un éleveur de poules pondeuses* », dont les produits bio bénéficieront à des cantines de collèges et d'Ehpad. Ils y côtoieront d'autres types d'acteurs, et notamment des associations culturelles qui y mèneront différentes activités, dans le cadre d'un projet multidisciplinaire dont l'alimentation sera le liant. Mais ce « *faire-ensemble* » généralisé ne doit pas faire oublier que chaque citoyen détient une petite partie de la solution. « *À un moment donné, il faut prendre conscience que chacun peut avoir sa place dans son alimentation et peut apporter sa pierre à l'autonomie alimentaire de notre pays* », insiste Dominique Fédieu.

Keynote - Prise de recul européenne

› INTERVENANT

Sébastien Treyer • *Directeur général – IDDRI*

Le plan de relance français se situe dans le cadre d'un plan de relance européen qui a deux caractéristiques : il affirme la question écologique et le Green Deal comme étant centraux, et il met en place pour la première fois un mécanisme de solidarité entre les États membres, avec un endettement mutualisé. Ce Green Deal, et l'idée que l'on va en faire un moment clé de transformation, pose des questions de justification de ce choix vis à vis des acteurs macro-économiques du continent, mais aussi vis-à-vis des sociétés. Je voudrais donner quelques éléments de ces justifications qui me paraissent importants à l'échelle européenne.

Pour les grands acteurs économiques européens, il importe de voir en quoi l'impulsion donnée par le plan de relance en matière de transformation vers la durabilité, est véritablement une manière de rester dans la course à la modernisation, par rapport aux annonces faites par la Chine, le Japon et les États-Unis, sur la neutralité carbone et le numérique. Cette transformation implique la reconversion de secteurs entiers de l'économie et un redéploiement industriel dans tous les secteurs et dans toutes les régions. Pour de nombreux secteurs et territoires, cette relance verte évoque des reconversions qui ont été très extrêmement lourdes – la sidérurgie en Lorraine, la viticulture en Languedoc, etc. Aussi est-il important de ne pas penser cette reconversion industrielle uniquement depuis l'amont, mais aussi depuis l'aval. On assiste à une espèce de course à la neutralité carbone, mais il faut essayer que cela reste ancré dans les solutions des territoires. Derrière la question de la viabilité économique se pose la question de l'emploi. Dans de nombreuses régions, l'agroalimentaire est l'industrie qui n'a pas été délocalisée. Si le secteur de l'élevage des protéines animales opère une transition vers les protéines végétales, cela pose une question d'emploi pour l'ancienne main d'œuvre agricole et pour les anciennes industries de transformation.

Cette question de l'intensité en emploi, ou des revenus qu'on peut obtenir par une prime sur les prix par la montée en gamme, sont des choses très importantes que je veux relier à la discussion de ce matin. On ne va pas trouver cette intensité en emploi et cette montée en gamme sans passer par une innovation sociale, une innovation dans les circuits courts, une innovation dans la manière dont on travaille sur la sécurisation alimentaire des plus précaires. Or, cela ne se réfléchit pas forcément comme ça à Bruxelles ou dans les grands arbitrages politiques et financiers nationaux.

Je voudrais ajouter quelque chose sur l'équité et la cohésion entre les États membres. Dans la dynamique des plans de relance, on a levé les restrictions sur l'endettement et sur les aides d'État. En Espagne, on redoute que les acteurs économiques allemands, aidés par les aides de leur gouvernement, rachètent les entreprises espagnoles. La question de la cohésion est donc extrêmement importante, et l'on ne peut pas réfléchir à la justification sociale et économique de l'effort qui est fait pour transformer l'économie européenne, sans réfléchir à la question de la politique de concurrence et à la manière dont elle va se réappliquer après la crise actuelle. À titre personnel, je pense que les aides d'État sont importantes, mais la régulation sur les aides d'État visait aussi à créer quelque chose de cohésif entre les États membres. Cette question de la capacité, en Europe, à construire des règles communes pour tout le monde, reste posée dans ce moment de bouleversement des règles qui étaient établies jusqu'à aujourd'hui.

Dans un récent rapport sur la recherche et l'innovation pour enclencher la transition, l'Iddri et 15 autres experts européens ont mis l'accent sur la nécessité de réaligner la PAC, la politique de concurrence et la politique commerciale de l'Europe, dans le sens du Green Deal, au risque de ne pas être à l'heure sur un certain nombre de rendez-vous. Ces plans de relance contiennent de très bonnes choses, mais si ces règles ne sont pas alignées, cela pourrait être très grave. Enfin, au-delà des montants, nous avons besoin de politiques d'accompagnement et de structuration des filières, et de politiques qui permettent de trouver les espaces économiques dans ces filières.

Ce texte est une reprise synthétisée de l'intervention.

© Benjamin Vialatte, intothewild 2021